

« La tutelle qui gère l'export n'est pas identifiée »

Nous vivons, depuis quelques années, le phénomène de la chute des prix du pétrole donc baisse des recettes, accompagnée d'une hausse des importations en Algérie, votre commentaire ?

Les derniers chiffres confirment la tendance à la hausse des importations et, en même temps, le recul des revenus pétroliers. La balance des paiements en déséquilibre rend fragile les finances publiques. L'ACE n'a pas cessé d'alerter les décideurs quant à la gravité de la situation.

La première alerte officielle est venue de l'ancien ministre des Finances qui avait mis en garde contre les effets de la baisse des prix du pétrole, dont dépend largement l'économie algérienne.

Dans une économie basée exclusivement sur la rente des hydrocarbures, la chute des cours du brut avec une augmentation importante des importations vont assécher les quelques 200 milliards de dollars d'économie (couvrant seulement 3 années d'importation) à une vitesse rapide.

A vrai dire, tous les voyants de notre économie sont au rouge, grande inquiétude.

Que faire dans ce cas ?

Eh bien sortir de cette dépendance aux hydrocarbures en optant pour la formule, avancée par nos décideurs depuis des années, qui consiste en la diversification de



notre économie qui, malheureusement, tarde à voir le jour.

Diversifier l'économie, en reconstruisant l'outil industriel (-5% du PIB en 2013), développer l'agriculture, le tourisme, l'artisanat, attirer les investisseurs étrangers en créant un climat d'affaires attractif et compétitif par rapport à ce qui se fait ailleurs, exporter et miser sur l'homme, la compétence, la formation et, bien sûr, débureaucratiser notre économie en luttant contre la corruption, un mal qui se généralise malheureusement..

L'heure est plus à réfléchir à l'après-pétrole parce que le FMI prévoit un retour des déficits dans deux à trois années, en raison de l'effet conjugué de la hausse des importations et de la baisse des exportations d'hydrocarbures. L'Algérie court donc le risque de voir se renforcer le manque de confiance des investisseurs.

Désormais à la croisée des chemins, l'Algérie ne pourra donc pas faire l'économie de réformes profondes à tous les étages.

Justement, en parlant d'export, pensez-vous que les mesures prises par les pouvoirs publics sont suffisantes pour permettre aux entreprises algériennes de conquérir les marchés extérieurs notamment européens ?

Nous avons vécu, ces deux derniers mois, une activité riche en relation avec l'export, je citerai à titre d'exemple, l'événement organisé par le ministère de l'industrie et l'ONUDI, lors d'une journée d'information consacrée à l'évaluation du projet de

création de consortiums d'exportation et l'autre événement, organisé par le ministère du commerce, concernant le programme P3A, avec UbiFrance, qui consiste en le renforcement des capacités d'Algex pour l'accompagnement des entreprises algériennes à l'international. Pourquoi j'ai cité ces deux événements, organisés par deux ministères différents, portant sur le même sujet « l'exportation »,

c'est tout simplement pour dire que l'interlocuteur ou la tutelle qui gère l'export n'est pas identifiée, qui dirige finalement l'export en Algérie ?

Pour donc revenir à votre question, toutes les mesures et actions menées par l'état pour booster l'export, connaîtront le même sort que celles engagées depuis des dizaines d'années, c'est-à-dire l'échec, pour la simple raison

qu'elles ne s'inscrivent pas dans le cadre d'une stratégie globale de développement des exportations HH.

Pas de tutelle donc pas de stratégie ni plan, pas d'acteurs compétents pour gérer le secteur ! Et on s'étonne pourquoi l'Algérie fait moins d'un milliard de dollars d'exportations hors dérivés de pétrole !

Quelles sont les mesures urgentes à prendre pour augmenter le volume des exportations hors hydrocarbures ?

Partant du constat selon lequel les entreprises considèrent que le dispositif mis en place pour booster les exportations hors hydrocarbures est illisible, complexe et qu'il n'y a pas d'interlocuteur unique capable d'orienter les PME et TPE, notre association Algérie Conseil Export a fait un certain nombre de propositions pour organiser l'activité dont la création d'un ministère du commerce extérieur avec trois missions essentielles, promouvoir les exportations hors hydrocarbures, réguler les importations et développer un climat d'affaires favorable pour attirer les investisseurs étrangers.

Cette entité aura comme première action de faire un état des lieux de l'export en Algérie, recenser le potentiel national avec l'apport des différents secteurs qui lui permettra par la suite de mettre en œuvre la politique de gouvernement en matière de commerce extérieur.

Ce ministère sera chargé de mettre en place les mesures propres à stimuler l'expansion économique hors de nos frontières, à assurer le développement des échanges extérieurs, à soutenir et accompagner le développement international des entreprises algériennes, en parfaite coordination avec les différents autres ministères.

Démocratiser l'accès au

financement export au bénéfice des PME via des banques spécialisées, anticiper le règlement des factures à l'export pour faire face à la lenteur que connaît le transfert d'argent, ce qui pénalise nos opérateurs.

Je tiens aussi à vous dire que la contre-performance des exportations hors hydrocarbures est imputée à la difficulté que rencontrent les PME pour grandir suffisamment ou s'organiser pour gagner en compétitivité à l'international, mais également à la culture entrepreneuriale des chefs d'entreprises qui ne conduit pas spontanément les PME à se projeter à l'international.

Comment évaluez-vous actuellement le développement de la production locale ?

La production nationale a du mal à décoller et s'affirmer avec l'invasion de notre marché par des produits de la concurrence internationale, cela est valable pour tous les secteurs.

Nous importons pratiquement tout, médicament, lait, produit agricole, alimentation, matériaux de construction, les services, etc...

Une décennie de dépenses publiques sans précédent dans l'histoire économique du pays a montré que les énormes investissements de l'Etat n'ont pas pu conduire à un taux de croissance annuel de 5%. On tourne bon an, mal an entre 2% et 3% de croissance. Un seuil trop insuffisant. L'Algérie pourrait être un grand pays émergent avec un revenu par habitant beaucoup plus élevé qu'aujourd'hui. Elle pourrait rejoindre ce peloton constitué notamment de la Chine, de l'Inde, du Brésil, et dont la croissance a dépassé les 7%.

Il convient de placer l'entreprise comme moteur principal de la croissance économique, à travers de multiples facilitations et un climat des affaires beaucoup

plus favorable à la création de richesses et d'emplois, et placer l'homme compétent au centre de toute stratégie de développement.

Nombreux sont ceux qui craignent l'adhésion prochaine de l'Algérie à l'OMC. Cette crainte est-elle justifiée et sommes-nous bien outillés pour protéger la protection nationale ?

Honnêtement, je pense qu'il y a d'autres priorités, nous devons d'abord penser à développer une économie de substitutions à celle basée sur la rente pétrolière, à développer notre agriculture, à relancer ou plutôt reconstruire notre industrie, notre tourisme, avant de parler de l'adhésion à l'OMC dans les conditions actuelles de fragilité de notre économie.

Il faut savoir qu'adhérer à l'OMC, c'est accepter de s'ouvrir et de lever toutes les barrières douanières qui entravent les échanges. La finalité de l'OMC, c'est de libéraliser le commerce. Le débat, finalement, ce n'est pas d'adhérer ou pas à l'OMC. Le débat, c'est de savoir si s'ouvrir encore plus, c'est dans l'intérêt de l'économie nationale, en termes de développement, de compétitivité de croissance, d'emploi, de création de valeur ajoutée, etc...

Il est vrai que l'argumentaire du ministre qui défend le projet, avance le fait qu'il y a une batterie de mesures pour protéger notre économie et donc nos entreprises, mais les craintes persistent chez nos opérateurs pour la simple raison que notre gouvernement a du mal à gérer le simple problème de la pomme de terre, comment voulez-vous qu'il puisse défendre notre économie face à des stratégies efficaces des pays qui ciblent notre marché ?

Cela dit, il y a un manque flagrant de communication institutionnelle autour de ce sujet.

Dernièrement, NCA Rouïba a vécu une mésaventure à la frontière tunisienne où ses produits ont été bloqués Un commentaire ?

J'ai croisé dernièrement le manager export de l'entreprise NCA qui m'a avoué que le problème n'est toujours pas réglé, il faut rappeler qu'un accord de libre-échange qui a été signé entre nos deux pays, prévoit des mesures de facilitation dans le but de développer la coopération économique et commerciale entre l'Algérie et la Tunisie et vise à atteindre une certaine complémentarité économique pour préparer justement le terrain à la mise en place d'une zone de libre-échange entre nos deux pays.

Concrètement, l'accord prévoit des exonérations des taxes douanières pour certains produits industriels et des exonérations des taxes douanières totales pour une liste de produits agricoles et agroalimentaires.

Mais, malheureusement, malgré l'entrée en vigueur de cet accord début de l'année 2014, nos exportateurs ont été surpris par cette taxe de 25% imposée par les autorités tunisiennes aux produits agroalimentaires algériens en contradiction avec ce qui a été conclu entre les deux parties.

L'intervention de l'état est nécessaire, son rôle est de veiller à la bonne application des accords signés et à la protection de nos producteurs et exportateurs.

Les Tunisiens défendent, à travers cette taxe, les intérêts de leurs opérateurs, sachant que les produits NCA sont très appréciés en Tunisie, à nous de faire pression sur eux pour soit respecter et appliquer l'accord, ou bien l'annuler.

A constater dans cette affaire, l'influence de l'économique sur le politique, dans les pays qui réussissent, le politique est au service de l'économique et non le contraire, comme le cas chez nous.

L'ANEXAL ne cesse de revendiquer la révision de la réglementation des changes et l'installation du Conseil national consultatif de la promotion des exportations, « institué » il y a plus de 10 ans et toujours pas mis sur pied, cette revendication est-elle justifiée ?

La révision de la réglementation des changes est effectivement la revendication de nos exportateurs qui, à vrai dire, est en complète décalage avec ce qui se fait dans d'autres pays. Cela dit, nous enregistrons depuis quelques jours, la révision des conditions de transfert de capitaux à l'étranger sous conditions et c'est soumis à l'autorisation préalable du Conseil de la monnaie et du Crédit (CMC). Nous verrons l'application sur le terrain.

Concernant le Conseil national

consultatif de la promotion des exportations, c'est un conseil composé des ministres du commerce, industrie, transport et agriculture, présidé par le premier ministre, un mini conseil du gouvernement, structure lourde à mon avis, qui se réunit uniquement 2 fois par an. Honnêtement, je ne vois pas l'utilité de ce genre de structure, nous avons besoin plutôt d'une entité qui gère les problèmes de l'export au quotidien et non pas deux fois par an.

Cela dit, ce genre de conseil ou comité interministériel pourrait être utile si on revoit sa composition et la limiter à des représentants des différents ministères impliqués dans l'activité export, pour plus de souplesse, sans oublier les associations, un comité riche en expertises qui pourrait jouer le rôle de conseil, de suivi et de soutien à la politique menée par le gouvernement via le ministère du commerce extérieur.

Je vous informe de l'existence d'une Commission du partenariat et de la promotion des exportations au sein du conseil national consultatif

pour la promotion des PME « CNC-PME », vous voyez qu'on a déjà un conseil, il faut évaluer son travail avant d'en créer un autre.

Faut-il aller vers des métiers de l'export ?

Vous avez raison de dire « métiers » au pluriel, parce que l'export est un ensemble de métiers, qui nécessitent la maîtrise d'un certain nombre de tâches comme savoir faire un diagnostic pour recenser son potentiel, mobiliser les aides, les avantages et subventions, repérer les pays porteurs, définir son offre exportable, être un bon marketeur pour la promotion, maîtriser la logistique, les normes, etc... Comme vous le constatez, un package de métiers à maîtriser pour réussir à l'international, pour cela, un grand travail de formation en direction des managers est nécessaire sans oublier d'adapter et mettre à jour, avec la réalité du terrain, le programme universitaire portant sur le commerce international.

Les exportations hors hydrocarbures

feront l'objet en janvier prochain d'assises nationales, l'ACE a-t-elle des propositions pour faire avancer les choses ?

Cette fois ci, les assises seront organisées par le ministère du commerce, l'année passée, le même projet devait voir le jour mais initié par le ministère de l'industrie, donc vous auriez deviné que, parmi les propositions de l'ACE, c'est déjà lever cette ambiguïté et ce chevauchement des prérogatives et définir clairement les responsabilités de chaque secteur et nous dire, une fois pour toutes, qui est responsable de l'activité EXPORT en Algérie.

Pour terminer, je crois qu'il est temps de déclarer tout simplement la guerre à la médiocrité, de remettre l'homme compétent au centre de toute stratégie de développement de notre pays, pour sortir de cette situation chaotique de notre économie parce que l'Algérie mérite mieux.

Entretien réalisé par Sabrina Mouloud

ALGÉRIE CONSEIL EXPORT

Une jeune association aux grandes ambitions

Algérie Conseil Export (ACE), une association nationale professionnelle constituée d'experts, conseillers et de formateurs, a été créée en juillet 2013. Elle s'engage à dynamiser et à aider à rendre performantes les entreprises algériennes désireuses de se lancer à l'international. A.C.E ambitionne également de regrouper le corps des conseillers et de formateurs, donc une expertise diversifiée dans différents métiers de l'export pour devenir un partenaire privilégié dans l'accompagnement et la mise en œuvre de la politique de l'export en Algérie. D'autres

objectifs ont été le leitmotiv dans la création de cette organisation. Il s'agit d'être un partenaire stratégique dans la mise en œuvre de la politique export en Algérie, d'aider au développement et au renforcement des capacités de nos entreprises à l'international, de participer à la mise en place d'une charte nationale de l'exportation, d'être l'interlocuteur de proximité et d'encadrement et formation des principaux acteurs des entreprises exportatrices. Elle vise également à la participation aux différentes manifestations dans le domaine de l'export, à l'organisation de portes

ouvertes pour la sensibilisation à l'export et à la création des cellules de réflexion avec d'autres partenaires sur la réglementation dans le domaine de l'exportation. ACE sera le partenaire de tous les opérateurs économiques qui voudront booster les exportations hors hydrocarbures.

L'association se donne pour mission d'offrir les meilleurs conseils aux exportateurs, mandants et partenaires qui lui font confiance, en matière d'appui et développement à l'international à forte valeur ajoutée. Elle s'appuie pour cela sur une équipe solide, experte et proactive et sur

une volonté commune de création de valeur constante, de progrès, de performance et d'innovation.

L'ACE se fixe comme devise, le respect envers notre projet de groupe, respect de la qualité du Travail abouti, respect des valeurs de progression, de croissance et d'ambition saine et structurée, être en mouvement, en ordre de marche; innover et s'adapter pour anticiper les attentes de nos partenaires, devenir incontournable ; sans oublier la transparence pour conseiller et appuyer les exportateurs, discrétion, confiance, honnêteté, fiabilité.

Synthèse Chahra Aïd